COMMUNE DE HIRTZBACH







MAI 2019

1.	<u>Inf</u>	ormations paroissiales
		Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.
		Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr
		Robert TUMU: 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.
		Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : $17 \in$.
		Projet de mariage (formalités sommaires) :
		 prendre contact six mois au moins avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers); suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).
		 Projet de baptême (formalités sommaires): les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins 3 mois avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale); deux réunions sont prévues: l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes;

- né s;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

■ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

□ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96 M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

☐ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
 M. Gérard STOECKLIN 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations :
 M. Vincent FRECHIN 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Profession de Foi :

M. Vincent FRECHIN - 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30

- Service de l'Evangile auprès des malades Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF (03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales
 M. Paul VETTER 03.89.07.12.12
- CARITAS Secours Catholique Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

☐ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.05 au 31.05.2019) :

Dimanche 19.05.2019: 10 H 30 Messe

□ Durant le mois de mai 2019 sont invités à servir à l'Autel :

Tous les servants disponibles souhaitant apporter leur aide au service des messes ci-dessus sont les bienvenus !

Nous apprenons avec plaisir que les jeunes du village dont les noms suivent vont prochainement proclamer et confirmer leur foi de chrétien en célébrant respectivement :

□ <u>leur première communion, le 19 mai 2019 à HIRTZBACH</u> :

Louise BARBERGER Romain LAEMLIN

Coline CHRISTEN Ornella MAGNACCA - LIENHART

Nolwenn CHRISTEN Lucie ROTHENFLUG
Maxence COURTET Bastien SCHMIDT

Romain DI BELLO

□ leur profession de foi, le 09 juin 2019 à HEIMERSDORF :

Sophie MUNCK et Alizée WALTER

□ <u>leur confirmation par le chanoine Hubert SCHMITT, Vicaire Episcopal, le 30 mai 2019 à HIRSINGUE</u> : Camille WALTER et Mathéo MULLER

2. Commémoration de la Victoire 1945

La cérémonie de commémoration du 74^{ème} anniversaire de la Victoire 1945 aura lieu **le samedi 04 mai 2019 à 18 heures 00 au Monument aux Morts**.

La population est cordialement invitée à prendre part à ce devoir de mémoire, rehaussé par la présence de l'UNC de HIRSINGUE, ainsi qu'au vin d'honneur qui clôturera la cérémonie, servi au Club-House.

3. Marché aux fleurs (RAPPEL)

Le mercredi 08 mai 2019, sur la place de l'Eglise à partir de 8 h 00 se tiendra le marché aux fleurs.

Les marchands habituels seront présents pour répondre à la demande de la population qui pourra ainsi préparer sereinement la saison estivale (fleurissement, jardinage).

Les lauréats du concours interne des maisons fleuries 2017/2018 pourront y échanger les bons d'achat qui leur ont été délivrés (courrier individuel distribué aux intéressés).

4. Communiqué de la Société de Pêche

L'Association de Pêche de HIRTZBACH organisera son traditionnel concours de pêche inter-sociétés locales (Grimpelfescha), avec remise en jeu du challenge Kohler, **le jeudi 30 mai 2019 dans le Parc Charles de Reinach** à partir de 13h30 (tirage des groupes), le concours débutant à 14h30. Remise des prix à 18h45, verre de l'amitié à 19h00. Une petite restauration et un bar seront à disposition toute l'après-midi.

A 19h30 sera proposé un repas (menu non communiqué) servi sous chapiteau. Ce repas est ouvert à tout public au prix de 12 € par personne, boissons non comprises. Il convient cependant de s'inscrire auprès de Mario au 03.68.06.45.89 ou au 06 24 22 54 30. **avant jeudi 23 mai 2019**.

L'association organise par ailleurs, le samedi 1^{er} juin 2019, une journée « pêche pour tous » autour de l'étang Sainte Hélène du parc de Reinach, dans le cadre de la journée nationale « Fête de la pêche ».

Ouvert à tous de 9 h à 17 h, avec service de petite restauration. S'adresser également à Mario (voir ci-dessus).

5. Vente de lots de copeaux

La Commune met en vente 6 lots de copeaux, selon descriptif suivant :

- 3 lots en parcelle 30;
- 1 lot en parcelle 37;
- 1 lot en parcelle 40;
- 1 lot en parcelle 43.

Les personnes intéressées (priorité aux habitants de HIRTZBACH) sont attendues le samedi 25 mai 2019 à 9 heures à l'étang du Neuweiher.

Renseignements auprès de M. FELLET (Tél.: 03.89.40.50.67 ou 06.82.61.29.57).

6. Communiqué du FC HIRTZBACH

Les vétérans du FC HIRTZBACH organisent une journée dédiée à leur ami et joueur emblématique « HUGY », le samedi 25 mai 2019.

17 h 00 : Match vétérans : FC HIRTZBACH – Sélection Sundgau, suivi d'un repas concert avec « la CAMELOTE » des frères LINDECKER.

Repas à partir de 19 h 00 (émincé de volaille, spaetzles, vacherin glacé et café) et concert à partir de 21 h 00 au prix de 18 €.

Concert seul: 10 €.

Uniquement sur réservation, avant le 18 mai 2019, auprès de Mme Isabelle BRUNNER au 03.89.25.27.94.

7. Elections européennes – 26 mai 2019

Comme tous les cinq ans, les électeurs de l'ensemble des états membres de l'Union européenne seront appelés aux urnes au même moment, pour élire leurs nouveaux représentants au Parlement européen (705 au total, dont 79 en France).

Ces élections auront lieu **le dimanche 26 mai 2019**, au scrutin proportionnel à un seul tour. Pourront y prendre part les personnes inscrites sur la liste électorale (les nouveaux habitants avaient jusqu'au 31 mars 2019 pour s'inscrire).

L'ensemble des électeurs inscrits recevront une nouvelle carte électorale d'ici le scrutin.

Suite à la réforme des listes électorales et à la création d'un Répertoire Electoral Unique (REU), l'état civil retenu pour chaque électeur correspond à celui inscrit au répertoire national des personnes physiques tenu par l'INSEE, procédure qui peut révéler un certain nombre d'erreurs indépendantes de la volonté des agents municipaux, malgré tout le soin apporté à son application.

Pour obtenir la correction de ces erreurs auprès de l'INSEE, les électeurs concernés devront se rendre sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00 sans interruption et installé comme de coutume dans la salle de classe du bâtiment « Mairie-Ecole » (à droite en entrant dans le bâtiment).

Pour être admis à voter, les électeurs devront obligatoirement présenter, outre la carte électorale qu'ils auront reçue avant le scrutin, un titre d'identité à savoir : carte d'identité ou passeport (même périmés), carte vitale avec photographie, carte d'invalidité avec photographie, permis de conduire, permis de chasser.

8. Comment déposer une demande de carte d'identité ou de passeport à la Mairie d'ALTKIRCH

Pour déposer un dossier de demande de carte d'identité ou de passeport à la Mairie d'ALTKIRCH, il faut désormais impérativement prendre rendez-vous, non plus par téléphone mais **uniquement** sur le site internet : www.mairie-altkirch.fr.

Après avoir accédé sur le site, cliquer sur la rubrique « serviable » (tout en haut à droite), puis « cartes d'identité & passeports » puis « prendre un rendez-vous en ligne ».

Un calendrier apparaîtra ensuite avec les dates et heures disponibles à choisir (en cas de difficulté, la mairie de Hirtzbach pourra vous aider).

9. Sortie de printemps

La Municipalité proposera comme traditionnellement une excursion de Printemps, le samedi 22 juin 2019 à destination de « Interlaken et le Beatenberg ».

Programme de la journée :

- Départ de Hirtzbach à 6 h 30 (Illberg), 6 h 35 (Couronne), 6 h 40 (cimetière) et 6 h 45 (mairie) en direction de Bâle Berne Interlaken (avec un arrêt café croissant en cours de route).
- Vers 10 h 30: visite libre de cette charmante localité de l'Oberland Bernois. Temps libre dans la ville Destination appréciée depuis le début du 19ème siècle pour son imposant environnement alpin, Interlaken dans l'Oberland Bernois a accueilli d'innombrables hôtes connus comme par exemple Janhann Wolfgang von Goethe et Felix Mendessohn Bartholdy. Depuis la construction du chemin de fer de l'Oberland bernois en 1890 et du train de la Jungfrau en 1912, Interlaken a bâti son attractivité touristique et reste une destination très prisée.
- 12 h 00 : Déjeuner au Beatenberg.

Menu:

Salade mêlée de saison

Emincé de poulet à la zurichoise – galette de Rösti – Haricots verts sautés

Dessert

- A 14 h 24, vous emprunterez le chemin de fer à crémaillère pour rejoindre Beatenbucht. Arrivée vers 14 h 34 puis vous prendrez le bâteau vers 14 h 58 pour une croisière sur le lac de Thun. Arrivée à Thun vers 16 h 20.
- Le car vous reprendra au débarcadère de Thun. Retour vers Hirtzbach.

Prix par personne comprenant le transport en autocar grand tourisme, le petit-déjeuner, le déjeuner (hors boissons), le funiculaire et la croisière en bateau : 89 €.

Les personnes souhaitant prendre part à cette sortie sont invitées à s'inscrire auprès de la Mairie (03.89.40.99.21), jusqu'au 14 juin 2019, dernier délai.

N.B. : n'oubliez pas de vérifier la validité de votre carte d'identité ou passeport.

10. Communiqué de la MJC

La MJC intercommunale d'ALTKIRCH (Agora, 1a rue des Vallons à ALTKIRCH) propose un programme détaillé d'activités pour tous, de stages, d'animations ponctuelles (sport, loisirs, sorties) et de séjours d'été sur son site : www.mic-altkirch.fr

Contact: 03.89.40.98.91 - Courriel: info@mjc-altkirch.fr

Accueil : lundi au jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (jusqu'à 17 h le vendredi).

11.Collecte des déchets

Le service « bien trier » de la Communauté de Communes Sundgau nous remonte régulièrement des remarques se rapportant à des erreurs de tri constatées lors des collectes du mardi et conduisant à un refus, à savoir :

- les papiers absorbants, mouchoirs, essuie-tout, etc... sont à mettre dans le bac brun (biodéchets) ou le bac noir, mais en aucun cas dans le sac jaune;
- il ne faut pas jeter de déchets verts dans le bac brun.

12. Déchets verts

Avec l'arrivée du printemps, la nature reprend ses droits et la benne à déchets verts se remplit à vue d'œil.

A cet égard, il apparaît opportun de rappeler deux règles à respecter pour assurer un bon fonctionnement du service :

- les déchets verts et assimilés doivent impérativement être déposés <u>dans</u> <u>la benne</u>, <u>et en aucun cas sur l'espace d'accueil macadamisé</u>. Cette pratique, de plus en plus fréquente n'est pas tolérable et pourra être sanctionnée :
- les dépôts <u>volumineux</u> sont à acheminer <u>directement</u> vers la plateforme Agrivalor à HIRSINGUE moyennant retrait d'un formulaire d'autorisation à la Mairie de HIRTZBACH, préalablement au dépôt à effectuer.

Cette prestation ne donnera pas lieu à facturation, seul le transport étant à la charge du particulier ou de l'entreprise effectuant le dépôt.

13. Démarchage à domicile

Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies... Comment rester vigilant ?

Voici quelques conseils à suivre :

- ne pas céder à une personne insistante, persuasive, voire agressive ;
- prendre le temps de la réflexion et ne signer aucun document sous la contrainte;
- demander et noter l'identité du démarcheur ;
- exiger un devis et un exemplaire écrit ;
- ne jamais signer de contrat antidaté, il serait impossible d'annuler le contrat;
- refuser tout paiement à la commande ;
- ne pas céder à l'insistance d'individus qui voudraient exécuter immédiatement la prestation;
- attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile (élagage, nettoyage de toiture, rangement de cave, installation de pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques,...).

Précisions complémentaires :

- le vendeur ne peut encaisser aucun paiement avant 7 jours ;
- vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.

En cas de doute sur un démarcheur ou une prestation, contacter immédiatement la gendarmerie.

14. Sécurité des piscines

Vous êtes de plus en plus nombreux à aménager des piscines privées à usage familial.

A cet égard, il apparaît utile de rappeler que, conformément au code de la construction et de l'habitation, toute piscine enterrée, non close, privative à usage individuel doit être pourvue d'au moins un des quatre dispositifs de sécurité normalisés visant à prévenir le risque de noyade : **abri, alarme, barrière ou couverture.**

Les barrières hors sol, bien que dépourvues de réglementation spécifique, sont, elles aussi soumises à l'obligation générale de sécurité (cf. article L.421-3 du code de la consommation).

Les propriétaires qui ne satisfont pas à cette obligation de sécurité visant plus particulièrement les enfants, encourent des sanctions pénales et jusqu'à 45 000 € d'amende.

Et notons encore que la présence de dispositifs de sécurité ne dispense **jamais** de la nécessité d'une surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Plus d'informations et documents à télécharger sur le site : www.economie.gouv.fr/dgccrf/securite-des-piscines

15. De l'importance de la vaccination

Tous les jours, où que nous allions et dès les premiers jours de notre vie, nous rencontrons de nombreux virus et bactéries qui peuvent être à l'origine de pathologies parfois graves.

En se vaccinant, on se protège contre certaines maladies transmissibles, mais on protège également nos proches, ainsi que toutes les personnes qui ne peuvent pas toujours être vaccinées parce que malades ou trop jeunes.

On constate cependant que pour la plupart des vaccinations, les couvertures vaccinales sont insuffisantes, laissant la porte ouverte à des épidémies comme celles de la rougeole, revenue récemment au premier plan (3 000 cas recensés en 2018 en France!).

L'Agence Régionale de Santé se mobilise en lançant une campagne d'information « la meilleure protection, c'est la vaccination ! ».

Rendez-vous sur le site : <u>www.grand-est.ars.sante.fr</u> pour retrouver tous les supports à télécharger et informations nécessaires pour se renseigner utilement et objectivement sur l'importance de la vaccination dès le plus jeune âge.

16. Communiqué du RAM

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un lieu d'échanges et de ressources, pour un accueil familial de qualité.

Pour les parents :

- des informations sur les modes d'accueil et les disponibilités des assistant(e)s maternels(elles) du secteur;
- des renseignements sur la législation du travail et les aides de la CAF ;
- la possibilité de rencontres entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance;

Pour les assistant(e)s maternels(elles) ou les gardes d'enfants à domicile :

- des informations liées à votre statut professionnel ;
- des permanences, des entretiens personnalisés, des réunions thématiques;
- des actions collectives d'éveil ;
- un accompagnement à la formation continue ;
- la possibilité de rencontres et d'échanges entre professionnels.

Pour les enfants :

Un lieu de socialisation, d'éveil et de découvertes.

Contact et renseignements : www.ram68.fr

<u>Le RAM d'ALTKIRCH « La Charabiole »</u> propose tous les 1^{er} vendredis du mois de 9 h à 11 h, un moment d'échanges et de jeux pour les adultes et les enfants de moins de 4 ans, sur inscription.

A partir d'avril, une intervenante musicale animera une heure de comptines et de musique.

Contact: Tél.: 03.89.08.36.25.

Courriel: lacharabiole.ram@cc-sundgau

Site: www.cc-sundgau.fr/grandir/petite-enfance.htm

17. Communiqué d'ACCORD 68 – violences conjugales

Vous êtes ou avez été victime de violences conjugales ?

Vous craignez ou subissez des **représailles** depuis votre séparation, vous êtes en situation de **danger** ?

Votre ex-conjoint, concubin ne respecte pas son interdiction d'entrer en contact ?

Il existe un nouveau dispositif intitulé : Téléphone Grave Danger.

C'est quoi?

Le Téléphone Grave Danger est un dispositif de protection face à un danger immédiat : 24 h/24 - 7 j/7 (attribué sur décision du procureur de la République).

Pour qui?

Une femme

Victime de violences conjugales et/ou viol

Séparée de l'auteur

Bénéficiant d'une interdiction d'entrer en contact

En situation de grand danger

Comment en faire la demande ?

En contactant l'association ACCORD 68 afin de fixer un entretien d'évaluation de votre situation au 03.89.56.28.88 ou 06.86.68.50.16

Courriel: info@accord68.org

Siège : 12 rue du Chêne – 68100 MULHOUSE

18. Quête contre le cancer

Nous adressons nos sincères remerciements à la population pour la générosité dont elle a fait preuve à l'occasion de la quête contre le cancer, assurée par Mme Marie-Thérèse ZIMMERMANN, qui a rapporté cette année la somme de 5 840 € (un record !).

Un grand merci à Marie-Thérèse pour ce service, assuré bénévolement et avec beaucoup de sérieux !

19. Remerciements La Municipalité adresse ses sincères remerciements aux personnes bénévoles ayant répondu présentes à l'opération « Haut-Rhin propre », organisée le samedi 30 mars dernier. Elle y associe notamment l'association Sundgau Quad, venue en nombre et dont les engins tout-terrain ont grandement contribué à la réussite de cette opération citoyenne. Tous ces bénévoles ont bien du mérite à ramasser les déchets jetés par une minorité au comportement irresponsable, intolérable et honteux! Hirtzbach n'est plus seulement connu pour son fleurissement, mais désormais aussi pour ses décorations saisonnières très originales dont on parle à des kilomètres à la ronde !... Décidemment, la Bougeotte n'a pas fini de nous étonner et son groupe de bénévoles mérite vraiment tous nos éloges et encouragements pour ainsi agrémenter notre village avec autant d'imagination et de goût, lui conférant une agréable note de fraîcheur, de nature, d'humour et de gaieté qui n'est pas sans rappeler notre enfance, et constitue une véritable ode au printemps! Un grand MERCI et BRAVO à ces artistes en herbe! Jean-Pierre BONNECHERE remercie sincèrement M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel et toutes les personnes qui lui ont adressé des cartes de condoléances et messages de compassion et de soutien, suite au décès de son épouse Renée. ☐ Femme sérieuse habitant Hirtzbach, ayant de bonnes références, propose ses services pour effectuer des tâches ménagères à domicile,

20. Petites annonces

ainsi que du repassage (à domicile ou à emporter).

Paiement en CESU ou autre.

Contact: 06.07.34.20.97.

21. Etat civil

■ Naissance :

Le 27 mars 2019 à MULHOUSE est née Anna qui fait la joie de ses parents, Lionel KLEIBER et Marie BRODHAG et de sa sœur Lina, demeurant ensemble 12 rue des Champs.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents!

■ Décès :

- Le 20 mars 2019 à ALTKIRCH nous a quittés Patrice LUCAS, dans sa 61ème année;
- le 21 mars 2019 à PFASTATT s'est endormie Hélène BRITZ née ETTER, à l'âge de 94 ans ;

 le 05 avril 2019 à MULHOUSE nous a quittés Renée BONNECHERE née DAMBRINE, à l'âge de 80 ans.

22. Les grands anniversaires du mois de mai 2019

65 ans: Mme **CHIAVUS** Danielle née PETER M. DHERS Jean-Louis WALCH Adeline née CARVALHO 66 ans : Mme M. **BACHER** Bernard 68 ans: M. MATTU Salvatore M. GRIMM Jean-Luc Solange née HIGELIN Mme **LIENHART** 70 ans: М **PFLIEGER** Jean-Pierre 71 ans: Mme CHRISTEN Raymonde née BRAND M. 72 ans : SCHIELIN Jean-Claude Marie-Jeanne née BRODBECK 73 ans : Mme MUNCH Mme WALTER Astride Mme **HEINIS** Marie-Rose née LUTZ 74 ans: Mme LAEMLIN Alice née GSCHWIND 76 ans: M. LIDOLF Alfred M. LIDY Georges M. 80 ans: MUNCK Gérard Mme WALCH Marguerite née MULLER 83 ans: Mme **ALBISSER** Marie-Odile née MULLER 84 ans: Mme BRODBECK Marguerite Agnès née WALTHER Mme MULLER М 85 ans: RUFFENACH Jean-Jacques Mme Antoinette née DUGAIN WOELFFEL 86 ans : Mme WININGER Marie-Thérèse M. 90 ans: MUNZENBERGER Joseph 92 ans : M. **HAENNIG** Louis Jean

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH
Tél: 03.89.40.99.21 – Fax: 03.89.40.96.40
Courriel: mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;

Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h;
 Les vendredis de 17 h à 18 h 30.